

■ **Biosphère Beauté SA**, à Nyon, chemin Valmont 224, c/o ALR Fiduciaire A.L.Rummel SA, CH-550-1048297-8. Nouvelle société anonyme. Statuts: 21 septembre 2006. But: commerce et commercialisation de tout produit, notamment de cosmétiques et de complément alimentaire pour la santé à base de produits naturels. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions au porteur de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Favaron Patrick, de France, à Echenevex (France), Ohana Georges, de Genève, à Lausanne, tous deux avec signature individuelle, et Rupani Philippe, de France, à Villars-Sainte-Croix, sans signature. Réviseur: ALR Fiduciaire A.L.Rummel SA, à Nyon.

Journal no 10676 du 27.09.2006
(03574868 / CH-550.1.048.297-8)